



Manifeste Européen: “L’Europe que nous voulons ”

3 avril 2019

À l’occasion de l’élection des membres du Parlement européen (23-26 mai 2019), Pax Christi International et plusieurs de ses membres nationaux publient le manifeste suivant encourageant les candidats et les citoyens à choisir un projet européen renouvelé basé sur la solidarité, la fraternité et la paix.

I. L’Europe en laquelle nous croyons

1 «L’Europe» est un projet de paix unique en son genre depuis plus de 70 ans. Quand cela a commencé après la Seconde Guerre mondiale, le «projet européen» reposait sur deux piliers parallèles: l’un était le contrôle conjoint des ressources de guerre, notamment par le biais de la Communauté européenne du charbon et de l’acier (1951); le second était la promotion et la protection des droits de l’homme en tant que moyen important d’anticiper la guerre entre les nations européennes grâce à la création du Conseil de l’Europe (1949). La Convention européenne des droits de l’homme (1950) et la Cour européenne des droits de l’homme (1959) ont ensuite été mises en place.

2 Depuis lors, des approches ont été développées pour la coopération européenne, apportant une paix et une prospérité sans précédent à travers notre continent. La Communauté européenne du charbon et de l’acier, composée de six membres, est désormais une Union européenne à 28 et les pays signataires de la

Convention européenne des droits de l'homme sont aujourd'hui au nombre de 47. Tous les Européens partagent les mêmes droits et libertés fondamentaux, la paix a été en grande partie maintenue sur tout le continent et il est désormais tout simplement impensable d'entrer en guerre contre un autre État européen. De plus, des contributions cruciales ont été apportées à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix sur d'autres continents.

3 Mais ces réalisations ne sont pas sans défauts: la prospérité est inégalement partagée, les droits de l'homme encore violés et la solidarité mise à l'épreuve. Au cours des 70 années de paix, des conflits armés ont refait surface sur le continent européen et la course aux armements qui avait été inversée après l'effondrement de l'Union soviétique a recommencé. Plusieurs pays européens y ont joué un rôle important en tant que producteurs et négociants d'armes sophistiquées. Les exportations d'armes des États membres de l'UE représentent environ un quart des exportations mondiales totales, causant des dégâts considérables dans le monde.

4 L'afflux d'immigrants a suscité crainte et terreur dans les sociétés européennes. Les sentiments d'insécurité ont discrédité la confiance que les gens avaient dans l'Europe en tant que projet de paix et de sécurité. Certains citoyens ont préféré que l'Europe érige des murs afin de bloquer cet afflux; ils associent les immigrants à la terreur et à la possible disparition de leur identité, de leur culture et de leurs valeurs traditionnelles. Les politiciens aux programmes nationalistes et populistes rejettent l'idée de diversité et de coopération européenne au lieu de rester ouverts et tolérants et de relever les défis européens de manière conjointe, comme il serait nécessaire.

5 Nous, les organisations de Pax Christi liées au mouvement de la paix catholique en Europe, réaffirmons notre foi en le projet européen:

- Oui, *«l'Europe» reste indispensable pour atteindre les objectifs de paix, de prospérité et de durabilité dans un monde secoué par les inégalités, les conflits, le changement climatique cataclysmique et les déséquilibres géopolitiques.*
- Oui, *«l'Europe» devrait rester un symbole d'espoir et d'humanité pour tous ceux qui sont privés de leur dignité et de leur droit à des conditions de vie décentes, et*
- Oui, *«l'Europe» a les ressources et le courage de s'adapter à un monde en mutation sans renier ses valeurs fondamentales, telles que le respect de la dignité humaine, la démocratie et les droits de l'homme.*

6 Par conséquent, nous pensons que ces principes fondamentaux devraient être à nouveau placés au cœur du projet européen et que les prochaines élections au Parlement européen qui se dérouleront du 23 au 26 mai 2019 dans les États membres de l'UE constituent le moment opportun pour que tous ceux qui croient en une Europe unie se mobilisent pour le soutenir.

7 Nous exhortons nos membres et nos concitoyens européens à jeter un regard critique sur les programmes et les manifestes des partis politiques européens et des candidats individuels se présentant aux élections au Parlement européen, en vue de choisir ceux qui soutiennent l'Europe en tant que projet de paix. Votre voix sera cruciale, car les élections au Parlement européen de 2019 se dérouleront sur des questions européennes très importantes et pourraient être les élections les plus décisives à ce jour pour l'avenir de l'Europe.

II. L'Europe comme projet de paix

8 L'Europe a la force, l'expérience et les ressources pour jouer un rôle actif, fort et constructif dans les affaires mondiales. Elle est un partenaire économique de confiance, avec une monnaie solide, une législation sociale modèle et des diplomates compétents qui permettent à la population de faire face aux changements nécessaires pour un monde durable. Notre mouvement est convaincu que ces capacités peuvent atteindre les objectifs de bien-être, de prospérité et de sécurité sans efforts militaires significatifs. Alors que l'UE dépense des sommes énormes pour un «Fonds européen de défense» nouvellement créé, elle devrait plutôt investir ses ressources dans:

- i. L'intégration des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies dans toutes les politiques internes et externes et en faire une stratégie globale.
- ii. Le maintien de la température de la Terre au-dessous de 1,5 ° C grâce à des politiques de limitation courageuses et socialement responsables à l'intérieur des frontières de l'Europe ainsi que dans les pays pauvres et en développement également exposés au changement climatique, conformément à l'accord de Paris sur le climat.
- iii. Le développement d'une culture de paix et de non-violence dans les zones déchirées par les conflits par le développement économique à la fois social et

durable, la justice et la consolidation de la paix, ainsi que par la formation et l'éducation à la paix.

iv. La promotion et l'assurance du désarmement nucléaire, y compris la signature et la ratification par les États européens du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, adopté à l'ONU.

v. La garantie que les États adhèrent rigoureusement au Traité sur le commerce des armes. L'UE doit resserrer encore les critères européens régissant les exportations d'armes. De plus, les États doivent faire preuve de plus de transparence et se plier à un devoir de « reporting » uniforme, notamment en rendant compte des exportations litigieuses.

vi. La participation de manière active et constructive aux négociations en vue d'un traité fort des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, susceptible de rendre justice aux victimes de violations des droits de l'homme, notamment en mettant en place des médiateurs européens.

III. L'Europe comme modèle de justice

9 Dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la Convention européenne des droits de l'homme (1950) et la Cour européenne des droits de l'homme (1959) ont été établies; elles devraient être protégées à tout prix. Elles ont inspiré d'autres mécanismes au niveau international et sont complétées au sein de l'UE par la Charte des droits fondamentaux (2000), les dispositions du traité de Lisbonne sur les droits de l'homme (2009) et la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes (depuis 1952). En ces temps où les droits de l'homme et ses défenseurs sont sous pression, l'UE devrait faire davantage pour les faire respecter en:

i. Confirmant sans équivoque son attachement à la Convention européenne des droits de l'homme en reprenant ses procédures d'adhésion.

ii. Renforçant les capacités de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne en matière de sensibilisation à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et aux autres instruments relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'en matière de contrôle de leur respect en Europe par le biais de travaux de politique et de recherche.

iii. Renforçant la protection mondiale des défenseurs des droits de l'homme, conformément à la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de

l'homme (1998), aux Orientations de l'UE sur les défenseurs des droits de l'homme (2008) et à la recommandation du Conseil de l'Europe sur la nécessité de renforcer l'espace de la société civile (2018).

iv. Réglementant les activités de lobbying au sein des institutions de l'UE et des États membres conformément à la recommandation du Conseil de l'Europe sur le lobbying dans le cadre du processus décisionnel public (2017).

v. Promouvant un cadre plus solide pour affronter la législation restrictive sur les ONG tant en Europe qu'en dehors, et en se prononçant contre de telles pratiques afin de soutenir la société civile.

IV. L'Europe en tant que terre d'humanité

10 En 1950, l'unité européenne avait pour ambition de garantir la paix par le biais d'une prospérité partagée, à l'intérieur et au-delà de ses frontières. La migration intercontinentale est aujourd'hui une réalité qui appelle une réponse européenne collective fondée sur la solidarité, le respect des droits de l'homme et de la justice, ainsi que des politiques efficaces d'intégration socio-économique. Les États membres de l'UE devraient renforcer leur coopération en matière de migration afin de:

i. Renégocier la réglementation de Dublin dans le but de rendre les procédures de demande d'asile plus justes et plus rapides, dans le plein respect des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant et avec une attention particulière pour les enfants non accompagnés.

ii. Mettre en œuvre activement le Pacte mondial des Nations Unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, adopté à Marrakech (Maroc) le 10 décembre 2018, en tant que cadre important pour la coopération internationale.

iii. Adopter une législation sur les «visas humanitaires», car il est nécessaire de prévoir des voies légales et sûres vers l'Europe pour les civils fuyant les zones de conflit et de guerre.

iv. Résister à la criminalisation des actes de solidarité par la société civile et s'opposer aux mesures contestables visant à limiter l'accès à la protection sociale des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants.

v. Adopter une législation et des pratiques permettant aux réfugiés, demandeurs d'asile et migrants de s'installer, de s'adapter et d'enrichir les sociétés mêmes qui leur fournissent un abri, dans le respect des valeurs et des normes du

pays d'accueil telles qu'énoncées dans la Convention européenne des Droits de l'Homme et d'autres instruments relatifs aux droits de l'homme.

V. L'Europe comme continent avec un futur

11 Europe est un projet pour ses citoyens et pour tous ceux qui y vivent. Il devrait offrir des opportunités à ses enfants et à ses jeunes par le biais de politiques appropriées en matière d'éducation, de formation professionnelle et de travail, notamment en apprenant à vivre en paix, respecter le pluralisme et faire de la diversité un atout dans une société multiculturelle. Cela inclut des occasions d'échanger et d'apprendre avec des enfants et des jeunes d'autres continents afin d'accroître la compréhension interculturelle. L'Europe devrait poursuivre ses investissements dans les générations présentes et futures en:

i. Dépensant davantage de fonds pour des projets d'échanges internationaux, tels que «Erasmus +», permettant aux jeunes Européens d'étudier, de se former ou d'apprendre à l'étranger, conformément à la proposition de la Commission européenne visant à doubler les crédits avec le prochain budget de l'UE, notamment dans les domaines de l'éducation à la paix et à la non-violence et de la formation.

ii. Adoptant des politiques et des actions qui promeuvent l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie, à la compréhension mutuelle, à la tolérance et au respect de la diversité, en utilisant les résultats et les enseignements tirés par le Conseil de l'Europe.

iii. Investissant pour protéger et rendre accessible à tous, en particulier aux jeunes générations, son patrimoine culturel en tant que moyen de comprendre la nature composite de ses racines historiques, culturelles et spirituelles.

VI. L'Europe en laquelle nous croyons et pour laquelle nous travaillons

12 « L'Europe ne sera pas réalisée en un jour, mais par des actions concrètes qui instaureront ainsi une solidarité de fait ». Ces paroles de Robert Schuman sont encore vraies près de 70 ans après avoir été prononcées (9 mai 1950). L'Europe est encore incomplète et de nombreux défis restent à relever, mais ses réalisations sont immenses. Ce serait une folie de ne pas les reconnaître. Cependant, nous ne pouvons accepter qu'un projet aussi généreux - paix, solidarité, participation - soit interrompu par crainte: peur de l'avenir inconnu, peur de la diversité humaine qui frappe à notre porte, peur d'un désastre écologique imminent.

13 Nous pensons que l'Europe est la seule réponse aux immenses défis qui se posent à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières. Plus que jamais, l'avenir de l'Europe est en jeu. Pendant que les populistes et nationalistes se font entendre avant les élections au Parlement européen, passons à l'action pour convaincre les citoyens de participer aux élections et soutenir l'Europe que nous souhaitons: une Europe pour tous pacifique, fraternelle et tournée vers l'avenir pour toutes femmes et hommes de bonne volonté.